



➤ **Formations Initiales :**
Diplômes d'Etat :

Assistant de Service Social

Educateur Spécialisé

Educateur de Jeunes Enfants

Moniteur Educateur

*Technicien de l'Intervention
Sociale et Familiale*

*Accompagnant Educatif et
Social*

Assistant Familial

➤ **Laboratoire de Recherche
en Intervention Sociale**

➤ **Pôle Relations
Internationales**

➤ **Formations Supérieures :**

*Certificat d'Aptitude aux Fonctions
de Directeur d'Etablissement
ou de Service (C.A.F.D.E.S.)*

*Diplôme d'Etat d'Ingénierie
Sociale (D.E.I.S.)*

*Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Encadrement et de Responsables
d'Unité d'Intervention Sociale
(C.A.F.E.R.U.I.S.)*

*C.N.C. de Mandataire Judiciaire
à la Protection des Majeurs*

*C.N.C. de Délégué aux
Prestations Familiales*

➤ **Formation Continue :**

Assistant Maternel

Moniteur d'Atelier

Tuteur Référent Professionnel

Maître d'Apprentissage

Surveillant de Nuit

Maîtresse de Maison

➤ **Unité de Formation par
l'Apprentissage**

➤ **Validation des Acquis
de l'Expérience**

➤ **Bilan de Compétence**

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nice, le 4 juillet 2017

**Objet : LES RENDEZ-VOUS INTERNATIONAUX DE LA PROTECTION DES MAJEURS -
Colloque international des 9 et 10 Novembre 2017 - IESTS Nice (France)**

Madame, Monsieur,

Notre comité d'organisation est heureux de vous inviter aux Rendez-vous internationaux de la protection des majeurs qui se tiendront cette année les 9 et 10 novembre 2017 à Nice (France).

Le thème qui y sera développé est le suivant :

**- Protéger un majeur vulnérable -
Une relation complexe pour un professionnel dénommé
Mandataire judiciaire à la protection des majeurs**

Durant ces 2 jours, c'est un véritable thème de travail que nous vous proposons autour de la pratique professionnelle du MJPM. Et pour cela, nous n'avons pas hésité à réunir des intervenants marquants du secteur tutélaire, ainsi que des représentants d'institutions françaises et internationales se préoccupant de la défense des droits des personnes vulnérables, tels le Défenseur des droits et la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Magistrats, juristes, universitaires, philosophes et acteurs-phares de la protection seront également là pour travailler la question envisagée. **Toutes et tous ont d'ores et déjà confirmé leur présence avec enthousiasme !**

Mieux comprendre ce qui se joue dans la relation entre le MJPM exécutant un mandat de protection et la personne protégée est tout l'enjeu de la thématique abordée dans le but d'améliorer la pratique et de faciliter les relations entre partenaires intervenants. C'est pourquoi, en filigrane de chaque intervention, il y aura une situation directement observée de la pratique du MJPM dans son face-à-face avec un majeur protégé pour davantage partir de ses réalités.

Que vous soyez :

- Directeur ou Directrice d'un service tutélaire ainsi que vos équipes, ou MJPM indépendant qui doit penser et organiser l'exécution de la mesure de protection,
- Directeur ou Directrice de services sociaux ou médico-sociaux (ESAT, EHPAD, Serv. Gériatriques, Aide à domicile...) qui est partenaire ou en lien avec des MJPM,
- Ou encore Magistrat, Juge, Avocat, Notaire ou Huissier qui se veut garant de l'application de la loi

Alors ce rendez-vous mérite votre présence !

En plus d'être éligible à la formation professionnelle, tout sera réuni pour un accueil chaleureux et confortable dans notre belle ville de Nice.

Inscrivez-vous dès maintenant, un tarif spécial vous est proposé. Et pour plus de renseignements, suivez tout simplement le lien ci-après :

<http://www.iests.com/colloque-mjpm-2017>

ou adressez-vous à Mickaël Wanègue en charge de l'organisation,

- soit par téléphone au **+33 (0)492 077 322**,
- soit par email : colloquemjpm2017@iests.com

Fort désireux de vous retrouver lors de cet événement qui s'annonce riche de sens et productif,

Bien à vous.

Responsable du programme

Mickaël Wanègue

